

Réf: Dossier N° : 55537

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION AGRICOLE » en abrégé «S.I.D.C.A »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE ANGRE PAPAYER DJOMI
Ilot 49 Lot 484 Imm B, 23 BP 1394 ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION AGRICOLE » en abrégé «S.I.D.C.A ».

Objet: Promouvoir et commercialiser des produits et services des opérateurs de téléphonie mobile, Promouvoir, commercialiser et vulgariser des produits et intrants agricoles de grande rentabilité, Permettre aux acteurs du monde agricole de bénéficier des bienfaits des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Rapprocher davantage les produits et services des entreprises de téléphonie mobile des populations rurales, Faciliter un libre accès aux produits et services de ces entreprises auprès des acteurs du monde rural, Assurer la représentation de ces entreprises dans le monde agricole, Former et informer les acteurs du monde agricole sur les mutations nouvelles dans le domaine de la téléphonie mobile, oeuvrer pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés ou non à travers la création d'emplois à partir des métiers de la téléphonie mobile (structures de distribution des produits et services et de maintenance des téléphones portables)..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE ANGRE PAPAYER DJOMI
Ilot 49 Lot 484 Imm B, 23 BP 1394 ABIDJAN 23**

GERANT: Madame EHOUMAN MEITA AFFALA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27027 du 16/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: ans

Dépôt au greffe: n°24336 du 16/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

